

SECTEUR DES MINES

Priorité absolue à trois mégaprojets

P3



DOMINIQUE DE VILLEPIN (ANCIEN PREMIER MINISTRE FRANÇAIS)

On veut faire de l'Algérie le bouc émissaire de nos problèmes

P3

RENTÉE PROFESSIONNELLE 2024-2025

Ouverture de 400 000 places pédagogiques

P2

Ghaza

Martyrs et blessés lors de violents bombardements sionistes

P11

FINANCES

La Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en conclave à Alger

Les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, hier à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes. Cette rencontre, organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie, vise à «contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes», indique un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA.

Les participants aux travaux de la réunion examineront plusieurs thèmes, dont les évolutions récentes des systèmes de paiement mondiaux, les systèmes de paiements instantanés, l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements, outre les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements.

A cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué l'évolution continue des thèmes abordés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans le renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts. Il a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité. A cette occasion, il a exprimé sa gratitude à la Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation, à même de renforcer l'importance de la Commission en tant que plateforme de dialogue et d'échange d'expertises en matière des systèmes d'infrastructures financières, appelant cette dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos.

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en Algérie, se félicitant du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paiement dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe.

La réunion s'est tenue en présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées.

R.N

RENTREE PROFESSIONNELLE 2024-2025

Ouverture de 400 000 places pédagogiques

Parmi les nouvelles spécialisations proposées cette année, on retrouve le technicien supérieur en distribution de produits pharmaceutiques, le technicien supérieur en cybersécurité, qui a été étendu au cours de cette session à la wilaya d'Alger.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dr. Yacine Merabi, a annoncé hier au forum de la chaîne 1 de la Radio nationale l'ouverture d'environ 400 000 places pédagogiques pour la rentrée professionnelle 2024-2025. Il a indiqué que cette rentrée est placée sous le slogan « La formation professionnelle, une habilitation économique et une gouvernance numérique » et s'inscrit « dans la stratégie du ministère visant à accompagner les partenaires économiques et à renforcer le développement économique par la fourniture de main-d'œuvre qualifiée », soulignant que « cette année se concentrera sur deux axes principaux : l'automatisation économique et la gouvernance numérique ».

Selon M. Merabi, « le secteur cible particulièrement la création d'opportunités pour améliorer les perspectives d'emploi et réduire le taux de chômage chez les jeunes. À cet effet, des formations spécifiques ont été créées : environ 78 000 places sont consacrées à l'industrie, 37 000 à l'agriculture, 39 000 à la numérisation, et 8 000 aux métiers de l'eau et de l'environnement. »

Le ministre a également annoncé « la mise en place de nouvelles spécialités en lien avec les grands projets stratégiques de l'Algérie, tels que les projets miniers », ajoutant que « le secteur de la formation s'engage pleinement à accompagner ces initiatives majeures, conformément à la stratégie du Président de la République ». Parmi les nouvelles formations, on retrouve des spécialités liées à la transfor-



...mation économique du pays, comme celles de technicien supérieur en distribution de produits pharmaceutiques et en cybersécurité. Ce dernier domaine, étendu à la wilaya d'Alger, bénéficie d'un encadrement pédagogique et de programmes adaptés.

Dr. Merabi a également révélé « la signature prochaine d'un partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour l'introduction de nouvelles formations dans les cités universitaires ». D'autres accords suivront avec les ministères de la Culture, des Moudjahidine et d'autres institutions. Ces collaborations vi-

ent à élargir l'offre de formation et à adapter les compétences des étudiants aux besoins du marché. En ce qui concerne la formation des personnes aux besoins spécifiques, le ministre a indiqué que celle-ci est assurée dans cinq centres spécialisés à travers le pays, dont Alger, Skikda, Relizane, Laghouat et Boumerdes. Ces centres proposent plusieurs formations adaptées à leurs besoins, telles que la couture, la pâtisserie, le conseil téléphonique, l'informatique adaptée avec le système Braille et le traitement de données.

Source : Radio algérienne

COMMERCE

Début de la commercialisation progressive du café au prix plafonné

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, dimanche, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, M. Ahmed Mokrani, a précisé que « certains producteurs ont commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément aux prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279, et ce de manière progressive », faisant savoir que ces premières

quantités ont été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail. "Cette opération fait suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national", a ajouté le responsable.

Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires pla-

fonds à l'importation ainsi qu'à la distribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1250 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1000 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta". "Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont tenu plusieurs réunions avec tous les importateurs (tant ceux activant dans la vente en l'état que les transformateurs) pour expliquer les dispositions du décret et donner toutes les garanties nécessaires à la prise en charge rapide des opérations de compensation de la différence de prix qui a atteint des niveaux records", a-t-il ajouté.

R.N

ALGEX

Organisation de 6 expositions des produits algériens à l'étranger en 2025

L'Algérie organisera six expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé, dimanche, l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué. Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente. Les dates d'organisation de ces

Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, selon le même communiqué. Concernant la participation de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en Oc-

tobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre. L'Algérie participera également en 2025 à neuf (9) Salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne) en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'équipement médical) à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 avril, le Salon "Pharma Expo" à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon "Aqua

Pharm" en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale "YAPI" à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon "Breakbulk" aux Pays-Bas du 15 au 18 mai. Elle sera également présente au Salon "Web Summit" à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Egypte) du 24 janvier au 6 février, selon ALGEX.

R.N

SECTEUR DES MINES

Priorité absolue à trois mégaprojets

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'accélération de la cadence de réalisation de trois projets miniers structurants, constituant des mégaprojets stratégiques devant permettre au pays de diversifier son économie et de concrétiser un développement intégré avec des retombées multidimensionnelles.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de réaliser à "la vitesse maximale" ces trois projets miniers, à savoir la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour et la mine de phosphate à Bled El Hadba, compte tenu de leur "impact majeur" sur l'économie nationale. Le président de la République a également ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées, selon le communiqué du Conseil des ministres. Ces instructions soulignent davantage l'importance de ces projets miniers placés comme projets "prioritaires", se trouvant "au cœur de la stratégie de diversification de l'économie nationale", et considérés comme "une locomotive de développement local dans les régions qui les abritent, à travers la création d'emploi, d'activités industrielles et du développement du réseau de transport ferroviaire". L'entrée en service de ces sites miniers aura des retombées sur l'industrie nationale à travers notamment la transformation des matières premières extraites. S'agissant de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), les travaux ont été déjà entamés par la mise en exploitation du gisement en juillet 2022 suivis par le lancement du projet d'usine de traitement primaire du minerai de fer, en décembre 2023. Cette mine est l'une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerai de fer et une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an dans une première étape (2022-



2025). Parallèlement, un projet d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sur une distance de 950 km avait été aussi lancé et dont les travaux connaissent une cadence de réalisation satisfaisante selon les services du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, sachant qu'un comité conjoint multisectoriel a été créé en juillet dernier pour superviser le suivi et la mise en œuvre de ce projet qui devra permettre la création de 15.000 à 20.000 postes d'emploi directs et indirects. De la même envergure, le projet du phosphate intégré (PPI) de Bled El-Hadba (Tébessa) doit placer l'Algérie comme l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants, avec une production annuelle prévisionnelle de plus de 6 millions de tonnes de produits phosphatés. Ce site minier comprend égale-

ment une nouvelle ligne ferroviaire, dont les travaux de réalisation sont au stade très avancé, en vue de raccorder la mine de phosphate au projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant plusieurs mines aux usines de traitement et de transformation. Le projet permettra une fois réceptionné le transport de plus de 10 millions de tonnes/an de phosphate extrait de Bled El Hadba, ainsi que sa transformation, son traitement et son exportation, pouvant générer des revenus de 2 milliards de dollars/an, de même qu'il permettra d'élargir et de diversifier les activités économiques aux niveaux local et national avec des projections de création de 14.000 emplois. Quant au projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour (Bejaïa), il est également considéré d'envergure mondiale de par son potentiel minier exploitable, estimé à 34

millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc. S'étendant sur une superficie de 23,4 hectares, ce site est de nature à "positionner l'Algérie sur le marché international et va s'accompagner d'une création de quelque 786 emplois directs et plus de 4.000 autres indirects, d'après le ministère de l'Énergie et des mines qui prévoit la réalisation, à travers ce projet, d'un chiffre d'affaires de 215 millions de dollars. Outre la finalisation de toutes les études techniques et économiques visant son exploitation et les procédures administratives, ce site a été mis en chantier par le lancement de l'usine de traitement du zinc et plomb en novembre 2023, marquant le début de la réalisation de ce mégaprojet minier qui aura attendu 17 ans pour se voir se concrétiser.

APS

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit les ambassadeurs du Japon et de Chine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur du Japon, Kono Akira, et celui de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian. Il s'agit de deux visites d'adieu au terme de leurs missions en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

IMPORTATION DU MATÉRIEL AGRICOLE

Les opérateurs invités à déposer leurs dossiers de demande de certification

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a invité tous les opérateurs économiques et agriculteurs souhaitant importer des lignes et équipements de production, ainsi que du matériel agricole, à déposer leurs dossiers de demande de certification pour l'importation de ces équipements. Selon un communiqué du ministère publié ce lundi, le dépôt des dossiers s'effectue via la plateforme numérique dédiée, accessible à l'adresse suivante : <http://cepema.industrie.gov.dz>. Le traitement de ces dossiers est assuré au niveau des directions de l'Industrie des Wilayas. Il est à rappeler que le dédouanement des équipements et matériel agricole importés, de moins de sept ans, a été autorisée par le décret exécutif n° 24-241, daté du 22 juillet 2024, publié dans le numéro 50 du Journal officiel.

R.N

DOMINIQUE DE VILLEPIN (ANCIEN PREMIER MINISTRE)

On veut faire de l'Algérie le bouc émissaire de nos problèmes

Après les sorties belliqueuses du nouveau ministre français de l'Intérieur sur l'Algérie, de voix s'élèvent, de la France même, pour défendre la position algérienne. L'Ancien premier ministre, Dominique de Villepin s'est remarquablement distingué. Pour lui, la responsabilité de la détérioration des relations entre l'Algérie et la France incombe aux autorités françaises. « Cela fait malheureusement de longs mois, pour ne pas dire années, que l'on voit la relation avec ce grand pays ami et frère qu'est l'Algérie, se dégrader jour après jour. Et de dégradation en dégradation, on en vient à des accusations qui, évidem-

ment, dépassent, et de loin, toute réalité », a regretté De Villepin. Sur les deux questions que la droite ne cesse d'évoquer : à savoir, la mémoire et l'immigration, l'ancien premier ministre a mis l'argument de la droite au pouvoir en miettes. Sur la mémoire, il a déclaré « Qu'il y ait, en regardant en arrière -et ce travail est fait par de nombreux historiens-, des crimes de guerre, voire même des crimes contre l'humanité, c'est une chose ». De Villepin a appelé à revenir « à la raison » parce que, selon lui, il y a aujourd'hui en France « la tentation », de faire de l'Algérie «le bouc émissaire d'un certain nombre de nos problèmes

et c'est particulièrement vrai en matière d'immigration ». « L'Algérie n'a pas à porter cela, et nous avons à trouver, avec les Algériens, des réponses et des solutions », a-t-il as-séné. De Villepin a un avis qui n'est pas très différent. « Vouloir brandir aujourd'hui le symbole de l'accord de 1968, dont nous savons qu'il est une des conséquences des accords d'Évian, c'est vouloir ouvrir une guerre avec l'Algérie ? Une guerre des mémoires en tout cas ? », a-t-il accusé. Parmi les questions qui ont donné un coup de massue aux relations entre les deux pays, la déclaration du président Macron en faveur de la souverai-

neté du Maroc sur la Sahara occidental. Pour de Villepin, le conflit de Sahara occidental, comme le reste de tous les problèmes qui concernent l'Algérie devraient être réglés par le dialogue et en partenariat avec elle. «Le président de la République a voulu renouer avec le Maroc en acquiesçant sur la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Nous aurions dû faire tout cela dans le cadre des Nations-Unies et en liaison avec l'Algérie. On ne peut pas aujourd'hui faire avancer un règlement diplomatique de quelque question que ce soit sans le faire avec tous », a-t-il indiqué.

Synthèse : Sid Ali

PÊCHE

**Vers l'amélioration
des conditions
socioprofessionnelles
des pêcheurs**

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Baddani, a réaffirmé, dimanche à Alger, l'engagement du secteur à améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) dans la filière de la pêche, indique un communiqué du ministère. Il a reçu, au siège du ministère, le président de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Ali Daoudi qui lui a transmis les préoccupations de la Chambre et proposé des solutions relatives aux moyens de développer l'activité de la pêche dans la wilaya, a précisé le communiqué. La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilaya et les représentants des professionnels, a permis au président de la Chambre de soulever les préoccupations de la Chambre et les propositions axées sur le développement de l'activité de la pêche à Oran, à travers le traitement de la question de gestion des ports de pêche et de l'impérative séparation physique entre les bateaux de pêche et les bateaux de plaisance, outre le dossier de la protection sociale au profit des professionnels ainsi que celui de la retraite et de la formation, selon la même source. Dans ce cadre, le ministre a souligné que le secteur s'engage à mettre pleinement en œuvre les instructions du Président de la République visant à améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les ODD dans la filière de la pêche. Par ailleurs, il a rappelé les mesures incitatives prises récemment par le secteur en faveur des pêcheurs, notamment la décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de moins de cinq ans, prévue dans la loi de finances 2024, à même de résoudre les problèmes de nombre de pêcheurs et armateurs de navires, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques touchant particulièrement les anciens bateaux, outre l'autorisation de l'importation de navires de moins de cinq ans destinés à la pêche en haute mer.

R.E

EGYPTE

Les revenus du canal de Suez en baisse de 60 %

Les revenus générés par le canal de Suez en Egypte ont chuté de 60 %, et le nombre de navires passant par cette voie navigable a diminué de 49 % depuis le début de l'année 2024, a déclaré dimanche un responsable égyptien. Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA), Osama Rabie, a indiqué dans un communiqué que "la situation actuelle et les défis sans précédent dans la région de la mer Rouge" avaient poussé les expéditeurs à chercher des voies de navigation alternatives loin du canal de Suez. Selon la SCA, les revenus du canal sont passés de 9,4 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022-2023 à 7,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024.

R.E

CONSEIL DES MINISTRES

Le modèle financier du PLF 2025 loué

Le président Tebboune a ordonné «la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence» ainsi que l'adaptation du projet de loi de finances 2025 «aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, du modèle financier du projet de loi de finances pour l'année 2025, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts, ordonnant la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification. "Le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens", indique un communiqué du Conseil des ministres. Il a également ordonné "la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence", et que "le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois". Dans ce cadre, le président de la République a ordonné "l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique



octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, ainsi que l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger". Le président de la République a, par ailleurs, ordonné d'imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux comme la pomme, désormais commercialisée aux prix des

fruits importés". Aussi, il a insisté sur la poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique, conclut le communiqué. Pour ce qui est du dossier des mines, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'exécuter les projets miniers structurants à la vitesse maximale, compte tenu de leur impact sur l'économie nationale. Après avoir écouté un exposé sur l'état d'avancement des projets miniers structurants (la mine de fer de Gara Djebilet,

la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba), il a insisté sur la nécessité du respect de «tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale», lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Il a, en outre, ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées, selon le communiqué.

Synthèse : S.A.K

CAPITAL-INVESTISSEMENT

178 prises de participation depuis le début de l'activité

Les sociétés de capital-investissement (SCI) algériennes ont réalisé 178 prises de participation depuis le début de leur activité, dont 26 nouvelles prises de participation durant l'année 2023, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) publié sur son site web. Instituées par la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement,

les SCI ont pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation, a indiqué la même source. Le nombre de sociétés de capital-investissement autorisées au 31 décembre 2023 s'élève à cinq, à savoir: la Société El-Djazair Istithmar, la Société financière algérienne de participation

"FINALEP", la société "ICOSIA Capital Spa", la société Algerian Investment Fund (AIF) ainsi que la société Algerian Start-up Fund (ASF). Par ailleurs, le marché financier national comptait au 31 décembre 2023 deux sociétés de gestion de fonds d'investissement, en l'occurrence la société "Tell Markets Spa" et la société "Small Entreprise Assistance Funds" (SEAF).

R.E

SONAREM

Accréditation de deux laboratoires l'ORMG

Deux laboratoires de l'Office national de la recherche géologique et minière (ORMG), filiale du groupe Sonarem, viennent d'être accrédités par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. "Le groupe Sonarem, à travers le laboratoire des sciences minières de l'EPPE ORGM Spa, sis à Boumerdes, qui a obtenu, en novembre 2021, son accréditation délivrée par Algerac, à la norme internationale ISO/CEI 17025 version 2017, pour un cycle de trois ans, vient d'être accrédité pour un nouveau cycle de quatre ans", lit-on dans le communiqué. Dans le même sillage, le laboratoire régional de Tamanrasset vient d'être accrédité selon le même référentiel international

17025 Version 2017, a ajouté la même source. Le groupe Sonarem dispose désormais des premiers laboratoires accrédités des mines en Algérie, confirmant ainsi la qualité des travaux fournis dans le domaine de la recherche et l'exploration minière, tel qu'il est admis par les normes reconnues à l'international (JORC australienne, n° 43-101 canadienne et autres). Ces laboratoires ont pour mission de réaliser des études et analyses sur des roches et minerais, comprenant des analyses chimiques et pétro-minéralogiques sur les différents échantillons prélevés lors de travaux d'explorations minières. Aussi, ces laboratoires sont dotés d'équipements spécialisés de dernières technologies en la matière et des techniques de pointe pour identifier les mi-

néraux, évaluer les concentrations de métaux précieux ou d'autres ressources permettant de fournir des informations essentielles pour prendre des décisions éclairées concernant l'exploitation des ressources minières. Le laboratoire de Boumerdes est également doté d'un hall d'essais semi-industriels (usine pilote) où sont rassemblées toutes les techniques de base du traitement de minerais à même d'étoffer toute étude de faisabilité d'un projet d'exploitation minière. "De nouvelles perspectives à l'horizon s'ouvrent pour le groupe Sonarem qui ambitionne d'exporter ses services à l'échelle régionale sur le continent africain", a ajouté le ministère dans son communiqué.

R.E



BATNA

Plantation d'arbres fruitiers sur 213 hectares de zones forestières



Des arbres fruitiers ont été plantés, depuis début 2024, sur une superficie de 213 hectares, dans les zones forestières de la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts.

La plantation de cette "importante superficie" a été effectuée au moyen d'essences résistantes à la sécheresse et ne nécessitant pas de grandes quantités d'eau, à l'exemple des oliviers et des grenadiers, a indiqué le responsable en charge de la gestion

du secteur forestier, Souhil Zaâboubi. L'opération, qui a profité à 150 agriculteurs habitant à proximité des zones forestières, dans plusieurs communes, s'inscrit dans le cadre de la phase 2023-2024 de la réhabilitation et de l'extension de la zone du barrage vert dans la wilaya, qui prévoit la plantation de 315 hectares, a expliqué le responsable, soulignant que des efforts sont déployés pour achever le reste de la zone programmée. Parallèlement à la contribution du secteur au développement

de la filière arboricole fruitière locale, 60 km de brise-vent ont été plantés au profit de 55 bénéficiaires, en majorité des agriculteurs, en plus de la plantation de 79 hectares d'arbres forestiers et de l'ouverture de 8 km de pistes rurales, selon M. Zaâboubi.

Dans le cadre du programme du barrage vert pour 2025 à Batna, il a été proposé la plantation de 352 hectares d'arbres fruitiers et l'ouverture de 169 km de chemins forestiers et de pistes rurales, a conclu le responsable.

GUELMA

700 céréaliculteurs souhaitent contracter un crédit "R'fig"

Plus de 700 céréaliculteurs ont déposé des dossiers pour bénéficier d'un financement dans le cadre du crédit bonifié "R'fig" à Guelma depuis le début des préparatifs de la campagne labours-semailles 2024-2025, a révélé dimanche le directeur local des Services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. Le responsable a indiqué, à l'APS, que "les agriculteurs ayant déposé, à ce jour, un dossier pour l'obtention de ce crédit saisonnier et bonifié de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), produisent des céréales sur une superficie de plus de 20.000 hectares à travers la wilaya". Pour la campagne agricole en cours, "le nombre total de céréaliculteurs devant bénéficier du crédit 'R'fig', d'ici à la fin de l'actuelle campagne labours-semailles, devrait atteindre 2.000 agriculteurs, pour un montant total d'environ 5 milliards de dinars", a précisé le responsable. Il a ajouté que l'opération de réception des dossiers des agriculteurs devant bénéficier de ce crédit s'effectue dans 5 guichets uniques au niveau des agences de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, dans les communes de Belkheir, de Bouchegouf, de Tamelouka, d'Oued Zenati et d'Ain Makhlouf, en plus d'un nouveau guichet unique créé à la coopérative agricole de la commune de Medjaz-Amar. La campagne labours-semailles de la saison agricole en cours vise, dans la wilaya de Guelma, l'emblavement de quelque 100.000 hectares.

MILA (L'HÔPITAL DES FRÈRES MEGHLAOU)

Lancement de la seconde phase du projet de réhabilitation

La seconde phase du projet de réhabilitation de l'Établissement public hospitalier (EPH) des Frères Meghlaoui de la ville de Mila a été lancée dimanche. Le projet, dont le délai de livraison est de 8 mois, est le fruit d'un investissement public de 100 millions de dinars, a souligné, sur site, le directeur de wilaya de la Santé, Lazhar Merdjane. Une fois les travaux réceptionnés, l'EPH des Frères Meghlaoui "permettra d'assurer de bonnes conditions de travail aux personnels médicaux des différents services et d'améliorer le niveau de prise en charge dans cette structure qui accueille des patients de plusieurs communes de la wilaya", a affirmé le responsable. De son côté, le wali de Mila, Mostafa Koreich, qui présidait le coup d'envoi des travaux, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation afin de réceptionner le projet "dans les plus brefs délais". Il a également salué les efforts déployés par l'Etat pour améliorer le service public de la santé dans la wilaya de Mila à travers l'inscription et la réalisation de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation de plusieurs établissements hospitaliers et la construction de nouvelles structures de santé, à l'image des hôpitaux dont ont bénéficié les communes de Tadjenayet, de Telegma, de Minar Zarza et de Grarem-Gouga.

TLEMCEN

233 logements location-vente seront réceptionnés le 1^{er} novembre prochain

Deux cents trente trois (233) logements relevant de la formule location-vente pilotée par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) devront être réceptionnés, le 1^{er} novembre prochain dans la wilaya de Tlemcen, a annoncé, dimanche, le wali Youcef Bechlaoui.

Le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de certains chantiers de projets d'habitat implantés au nouveau pôle urbain de la commune de Chetouane, que "233 logements relevant du programme AADL2, en réalisation au quartier +Bendjemil+, dans la commune de Mansourah, seront réceptionnés, le 1^{er} novembre prochain". M. Bechlaoui a précisé, d'autre part, que "le quota restant relevant du programme location-vente, implanté sur le même site, estimé à 900 unités, sera réceptionné avant la fin de cette année", faisant savoir que le nouveau programme "AADL3", portant réalisation de 5.500 unités, dont a bénéficié la wilaya "sera lancé prochainement". Le wali a, par ailleurs, instruit le chef de la daïra de Chetouane de procéder à la publication de la liste nominative des bénéficiaires



des 260 logements publics locatifs (LPL) implantés au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la commune du même nom, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours. La 2^{ème} tranche de 150 unités d'habitation, relevant du même programme, devra être réceptionnée et attribuées à leurs bénéficiaires, le 5 juillet prochain, à l'occasion de la

commémoration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, alors que la 3^{ème} tranche (100 logements) sera réceptionnée, avant la fin de l'année prochaine, a ajouté le wali. M. Bechlaoui a indiqué que la liste nominative des bénéficiaires des 40 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune Souani, et celle des 40 LPL de la commune

de Bab El-Assa, ainsi que la liste des bénéficiaires de la commune de Sabra, ont été déjà publiées, relevant que les listes des bénéficiaires de cette formule d'accès au logement des communes de Beni-Snous, Beni-Bahdel et Ain Youcef, seront publiées, à partir de mercredi prochain, dans la perspective de leur distribution, le 1^{er} novembre prochain.

EL TARF

Commémoration du 12^e anniversaire de la mort de l'ancien président, Chadli Bendjedid

La wilaya d'El Tarf a commémoré, dimanche, le 12^e anniversaire de la mort de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid (1929-2012), offrant l'occasion de rappeler son parcours, son militantisme et sa philosophie fondés sur son engagement au service de l'Algérie et de son peuple. La manifestation commémorative a été organisée à l'université d'El Tarf, qui porte son nom, donnant lieu à la tenue d'un séminaire historique consacré aux parcours politique et militaire du défunt président, en présence des autorités civiles et militaires, d'élus locaux, de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, d'étudiants universitaires, d'élèves des établissements scolaires et de jeunes Scouts musulmans algériens, aux côtés de membres de la famille du défunt.

Le regretté Chadli Bendjedid "avait consacré sa vie à la libération de l'Algérie du joug du colonialisme, avant de promouvoir, durant sa présidence, son pays, économiquement et socialement, au rang des pays avancés", a déclaré le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, dans une allocution prononcée à cette occasion à l'auditorium Amirat-Baghdadi de l'université, avant de souligner que le défunt est considéré comme "le père de la démocratie et du pluralisme en Algérie". De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Constantine-2, Moumen Lamri, a énuméré, dans une intervention intitulée "Le défunt président Chadli Bendjedid et son combat militaire et politique", un certain nombre de qualités du troisième président de l'Algérie indépendante,

dont son attachement profond à sa patrie. Il a noté, dans ce contexte, que le défunt président "avait fait preuve d'intelligence et de clairvoyance dans le traitement des questions nationales et la prise de décisions importantes, en plus de son imprégnation des valeurs nationales". Le Pr Lamri a ajouté que Chadli Bendjedid avait "défendu les causes de libération dans le monde arabe et musulman tout au long de ses années de responsabilité en tant que président de la République, et qu'il était un fervent défenseur des causes justes de par le monde". M. Idriss Labidi, professeur d'histoire à l'université d'El Tarf, a souligné, quant à lui, que le défunt président "accordait, durant sa présidence, une grande attention à la science, n'hésitant pas à rendre hommage, à chaque occasion, aux scien-

tifiques qu'il encourageait et dont il appréciait les contributions au pays". La rencontre qui s'est déroulée en présence de membres de la famille du défunt et de certains de ses proches, qui ont mis en exergue son amour pour son pays "depuis son jeune âge", et qui s'est concrétisé par son engagement dans les rangs de la glorieuse Révolution et sa lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, puis par son accession à différentes responsabilités au sein de l'institution militaire, ensuite à la présidence de la République après le décès du président Houari Boumediène. L'occasion a également donné lieu à l'organisation d'une exposition de livres, de documents et de photographies historiques retraçant la vie civile, militaire et politique du regretté président Chadli Bendjedid.

ALLEMAGNE

Le Bayern accroché 3-3 à Francfort



Le Bayern Munich a été rejoint sur le fil à Francfort (3-3) dimanche, lors du choc de la 6e journée de Bundesliga, qui a tenu toutes ses promesses. Les Bavarois, accrochés par Leverkusen (1-1) en Bundesliga, puis battus par Aston Villa en Ligue des champions (1-0), pensaient terminer la semaine sur une bonne note, mais un but de l'Égyptien Omar Marmoush (90+4) les a privés d'un succès. Les hommes de Vincent Kompany restent toutefois leaders, devançant à la différence de buts Leipzig, vainqueur plus tôt à Heidenheim (1-0). Francfort, deuxième avant cette journée, rétrograde d'une place à un point du duo de tête. Plus tôt, Leipzig a prolongé son invincibilité en allant s'imposer 1-0 à Heidenheim (8e). Sans être brillant, le RB termine sa semaine sur une victoire, quatre jours après un match épineux perdu à domicile face à la Juventus en C1. Les Allemands, qui menaient 2-1, s'étaient inclinés 3-2 face à des Italiens pourtant réduits à 10. Parfaitement lancé dans la profondeur par Antonio Nusa, l'ancien Lensois Loïs Openda a offert la victoire à Leipzig en marquant son quatrième but en championnat (59e). En fin de match, Heidenheim a poussé pour arracher le nul, mais le gardien du RB Peter Gulacsi a sauvé les siens avec une double parade (73e), puis un autre arrêt dans le temps additionnel (90+3).

R.S

L1 FRANCE

Le PSG sans âme, Reims se rapproche du podium

Avec un match nul à Nice (1-1), le PSG a perdu la place de leader de la Ligue 1 dimanche soir, à deux points de Monaco, et Reims s'est rapproché du podium après son succès contre Montpellier (4-2). Après la victoire de Monaco samedi à Rennes (2-1), le PSG se devait de gagner sur la côte d'Azur pour revenir au niveau des Monégasques, 19 points. Mais avec un jeu parfois ennuyeux et pas assez dangereux devant le but, les Parisiens repartent de Nice avec un seul point assez logiquement et sont désormais dauphins (17 pts) avant la trêve internationale. Luis Enrique et ses hommes voulaient clôturer cette semaine compliquée, marquée par la défaite à Arsenal (2-0) et la mise à l'écart d'Ousmane Dembélé, par une bonne note. Mais face à l'équipe de France Haise bien organisée, ils ont été trop timides et maladroits avec beaucoup de pertes de balles et de déchets techniques, qui ont entraîné l'ouverture du score d'Ali Abdi (38e) sur une balle détournée par Nuno Mendez. L'égalisation du défenseur parisien (52e) a permis d'éviter la crise, même si Bradley Barcola a estimé qu'il fallait "plus d'envie" pour Paris. Les Aiglons sont 9e avec 9 points. Plus tôt dans l'après-midi, Reims s'est rapproché du trio de tête en profitant du match nul de Marseille vendredi soir contre Angers (1-1).

R.S

ESPAGNE

Le Barça se relance face à Alavés avec un triplé de Lewandowski

Auteur d'un triplé en un peu plus de 30 minutes, le buteur polonais Robert Lewandowski a permis dimanche au FC Barcelone de s'imposer sans trembler (3-0) à Alavés et de reprendre trois points d'avance en tête de la Liga.



Avec ce carton à l'extérieur, le Barça (1er, 24 points) reprend sa marche en avant après son premier revers de la saison face à Osasuna (4-2) le week-end dernier. Le club catalan est assuré de passer la trêve internationale à la première place avec huit victoires en neuf journées, devant son grand rival le Real Madrid (2e, 21 points), champion en titre. Le FC Barcelone s'en est une nouvelles fois remis à son attaquant vedette Robert Lewandowski, qui a conforté son statut de meilleur buteur de Liga avec trois réalisations en un peu plus d'une demi-heure de jeu (7e, 22e, 32e), sur des services de

Raphinha et Eric Garcia. Plus tard dimanche, l'Atlético Madrid, en tête dès la 55e seconde de jeu mais trop bouillant dans la gestion, a fini par se faire reprendre en fin de match sur la pelouse de la Real Sociedad (1-1) laissant filer de nouveaux points dans la course au titre. Ce point du nul, amplement mérité pour les Basques, permet néanmoins à l'Atlético (3e, 17 points) de revenir à hauteur de Villarreal (4e, 17 points) et de grimper sur le podium à la différence de buts, mais avec déjà sept longueurs de retard sur le FC Barcelone (1er, 24 points, et quatre sur le Real (2e, 21 points). Dans l'autre choc de la journée, le Séville FC (12e,

12 points) s'est offert le derby andalou (1-0) face à son rival du Betis (10e, 12 points), grâce à un pénalty du Belge Dodi Lukebakio.

L'Atlético Madrid tenu en échec par la Real Sociedad
En tête dès la 55e seconde de jeu, l'Atlético Madrid, trop dans la gestion, a fini par se faire reprendre dimanche en fin de match sur la pelouse de la Real Sociedad (1-1) lors de la neuvième journée de Liga, laissant filer de nouveaux points dans la course au titre. Les Colchoneros, parfaitement lancés en tout début de partie par l'attaquant argentin Julian Alvarez, bien servi par une talonnade subtile d'Antoine Griezmann (1e, 1-0), ont ensuite refusé le jeu et

se sont faits punir à quelques minutes du terme sur une énorme frappe du Croate Luka Sucic (84e, 1-1). Ce point du nul, amplement mérité pour les Basques, permet néanmoins à l'Atlético (3e, 17 points) de revenir à hauteur de Villarreal (4e, 17 points) et de grimper sur le podium à la différence de buts, mais avec déjà sept longueurs de retard sur le FC Barcelone (1er, 24 points, et quatre sur le Real (2e, 21 points). La Real Sociedad (15e, 9 points), qui compte seulement deux victoires en neuf journées, reste en revanche coincée en deuxième partie de tableau, loin des places européennes.

ITALIE

L'AC Milan rate deux penaltys et rechute face à la Fiorentina

L'AC Milan, déjà battu en milieu de semaine en Ligue des champions, s'est incliné 2 à 1, malgré deux penaltys en sa faveur, sur le terrain de la Fiorentina dimanche en clôture de la 7e journée du Championnat d'Italie. Le gardien de but des Rossoneri et de l'équipe de France Mike Maignan a pourtant stoppé un penalty de Moise Kean (22e), mais cela n'a pas été suffisant.

Il s'est incliné à la 35e minute sur un spectaculaire tir de loin de son compatriote Yacine Adli qui a rejoint la Fiorentina en provenance de l'AC Milan cet été sous la forme d'un prêt. Le Milan aurait pu égaliser dans le temps additionnel de la première période, mais le penalty tiré par Théo Hernandez a été détourné en corner par David de Gea. L'ancien gardien de Manchester United a

stoppé un second penalty tiré par Tammy Abraham à la 56e minute, avant d'être battu quatre minutes plus tard par Christian Pulisic (60e). Albert Gudmundsson a redonné l'avantage, cette fois définitif, à la "Viola" à la 73e min. "La Fiorentina ne s'est pas créée beaucoup d'occasions, mais on a encore fait trop d'erreurs, surtout sur les relances défensives. Quand on fait autant d'erreurs et qu'on rate

deux penaltys, c'est difficile de gagner un match", a constaté l'entraîneur du Milan, Paulo Fonseca. L'AC Milan, battu 1 à 0 par le Bayer Leverkusen mardi, restait sur trois victoires consécutives en championnat et a rétrogradé à la 6e place (11 pts), à cinq points du leader, Naples, grand vainqueur de cette 7e journée. La Fiorentina s'est replacée à la 11e place (10 pts).

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) TIRAGE AU SORT

Le MCA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Le MC Alger et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, ont hérité respectivement des groupes A et C, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules effectué hier au Caire en Egypte.

Le MCA (champion d'Algérie en titre), qui signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, a été versé dans le groupe A composé de TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan). De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), figure dans le groupe C aux côtés du détenteur du trophée, Al Ahly SC d'Egypte, Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Orlando Pirates (Afrique du Sud). La première journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des groupes :

Groupe A : TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), Al-Hilal (Soudan), MC Alger (Algérie)
Groupe B : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja Casablanca (Maroc), AS FAR



(Maroc), AS Maniema Union (RD Congo)

Groupe C : Al-Ahly SC (Egypte), Stade Abidjan (Côte d'Ivoire),

Orlando Pirates (Afrique du Sud), CR Belouizdad (Algérie)
Groupe D : Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Pyramids FC

(Egypte), GD Sagrada Esperança (Angola), Djoliba AC de Bamako (Mali).

R.S

FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (PHASE DE POULES)

L'USMA et le CS Constantine connaissent leurs adversaires

Le CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué lundi au Caire en Egypte. Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana). Le CS Constantine a validé son ticket pour la

phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ.

L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0).

La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des quatre groupes :

Groupe A : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

Groupe B : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)

Groupe C : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique).

R.S

FOOT/LIGUE 1

Le capitaine du MC El Bayadh lance un appel de détresse pour aider le club

Les joueurs du MC El Bayadh, dont ceux de l'effectif de la saison passée, qui ne sont pas régularisés depuis huit mois, ont lancé un appel de détresse aux autorités locales pour venir au secours de leur club de Ligue 1 de football "avant qu'il ne soit trop tard". " Nous les joueurs de la saison passée, ne sommes pas régularisés depuis huit mois, au moment où le club traverse une crise financière aigue qui risque de l'enfoncer davantage", a déclaré à la presse, le capitaine de cette équipe du Sud-ouest du pays, Belaid Kouar, à l'issue de la défaite face à l'USM Alger (1-0), dimanche soir à Alger, dans le cadre de la 3e journée du championnat.

Et d'ajouter: " peut-être nous sommes la seule équipe de l'élite qui n'est accompagnée par aucun sponsor. Je lance un appel aux autorités locales pour venir en aide au club qui, car au train où vont les choses, il risque tout simplement de perdre sa place au premier palier", a-t-il ajouté.

Au coup de sifflet final du match face à l'USMA, les joueurs du MCEB ont posé leurs maillots au rond central en signe de contestation contre leur situation financière difficile.

Cet état de fait est, d'ailleurs, pour quelque chose dans la préparation d'intersaison perturbée de l'équipe, qui a connu des changements à tous les niveaux, et qui ferme déjà la marche au tableau de la Ligue 1 avec un zéro pointé, après trois défaites en autant de rencontres, selon le même joueur.

"Il est vrai, nous avons mal démarré la compétition, mais je suis persuadé que nous sommes capables de redresser la situation, surtout que le championnat est encore long. Ce que nous demandons c'est de nous mettre dans de meilleures dispositions, car au regard de la situation financière prévalant au MCEB, ce dernier est vraiment en danger", a conclu le défenseur central du "Mouloudia".

R.S

FOOT - CAN U17 (ELIM./ZONE UNAF)

Les cadets algériens en stage à Blida

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a entamé dimanche un stage de préparation qui se poursuit jusqu'au 9 octobre dans la wilaya de Blida, en prévision des éliminatoires de la zone UNAF (Union Nord-Africaine de Football), qualificatives pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie, indique la Fédération algérienne (FAF).

Une première séance d'entraînement, légère et axée sur la remise en condition, s'est déroulée en fin d'après-midi de la journée de dimanche en présence de l'ensemble des joueurs.

La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain, en ouverture du tournoi avant de croiser le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et le Mali le 23 du même mois. Pour rappel, la compétition se déroulera du 9 au 24 novembre sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

R.Sg

FOOT/LIGUE 1 (4E J)

Report du match ES Mostaganem-USM Alger

La direction de l'ES Mostaganem a annoncé, lundi, le report à "une date ultérieure" de la prochaine rencontre de son équipe face à l'USM Alger, initialement prévue pour samedi prochain, dans le cadre de la 4e journée du championnat de Ligue 1 de football. Ce report est motivé par la convocation de plus de deux joueurs de l'effectif de l'USMA par les sélectionneurs de leurs pays respectifs à l'occasion de la fenêtre Fifa qui s'étale du 7 au 15 octobre en

cours, selon la même source. Le gardien de but usmiste, Oussama Benbot, et le latéral droit de la même équipe, Saadi Redouani, sont concernés par les deux matchs de la sélection algérienne contre le Togo (10 et 14 octobre) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

Leur coéquipier et néo-milieu de terrain des Rouge et Noir, le Bolivien Adalid Terrazas, est lui aussi convoqué par l'entraîneur de la sélection de son

pays en vue des matchs internationaux au programme de la Bolivie au cours de cette trêve internationale.

Ces convocations ont incité la direction de l'USMA, dont l'équipe occupe actuellement les commandes de la Ligue 1, à demander le report de son prochain match, conformément aux règlements en vigueur, souligne-t-on.

Du coup, l'ESM sera dans l'obligation de rester inactive pendant deux semaines, et ce, avant de renouer avec la com-

pétition officielle en rendant visite à l'ES Sétif au titre de la cinquième journée du championnat.

Les "Hawata", qui retrouvent l'élite après 25 ans d'absence, ont démarré la saison par une victoire à domicile contre le MC Oran (2-1), avant d'enchaîner un nul en déplacement face au CS Constantine (0-0) et une défaite sur le terrain de l'USM Khenchela (2-0), totalisant quatre points sur neuf possibles.

R.S

TUNISIE

Le candidat Kais Saïed obtient 89,2 % des voix

Le candidat Kais Saïed a obtenu 89,2 % des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9 % des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9 % des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de "Sigma Conseil" annoncé par son directeur, Hassen Zargouni. Zargouni, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de 20h sur une chaîne locale, Al Wataneya 1. Il a précisé que le taux de participation était de 27 %, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000. Il a également souligné que 87,3 % des électeurs de moins de 35 ans ont voté pour le candidat Kais Saïed.

MEXIQUE

Le maire d'une grande ville du sud assassiné

Le maire de Chilpancingo, la capitale de l'Etat du Guerrero dans le sud du Mexique, a été assassiné, a indiqué dimanche la gouverneure Evelyn Salgado et un responsable de l'alliance politique de l'opposition. L'élue de 43 ans, qui avait pris ses fonctions il y a six jours, a été décapité et sa tête abandonnée sur le toit d'une voiture, d'après la photo de la scène macabre postée à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux. "Je condamne de manière énergique l'assassinat du président du conseil municipal de Chilpancingo, Alejandro Arcos Catalan, que le parquet général de l'Etat a confirmé", a indiqué la gouverneure Salgado sur X. "Ils ont assassiné notre maire de Chilpancingo, Alejandro Arcos, et il y a trois jours à peine, le secrétaire de cette même mairie, Francisco Tapia a eu le même sort. Cela faisait moins d'une semaine qu'ils étaient en poste", a déploré pour sa part le président du PRI (opposition), Alejandro Moreno. Les deux élus ne mentionnent pas la décapitation, ce que font plusieurs sites d'information comme la Jornada, proche du pouvoir, ou Reforma, très critique envers le gouvernement en place. Alejandro Arcos Catalan avait remporté la mairie de Chilpancingo (283.354 habitants en 2020 d'après les chiffres officiels) à l'élection du 2 juin dernier sous l'étiquette de l'alliance de l'opposition PRI-PRD-PAN. Son assassinat intervient cinq jours après l'investiture de la présidente Claudia Sheinbaum, qui doit présenter mardi son plan national de sécurité.

MAROC

Marche massive à Rabat contre la normalisation avec l'entité sioniste



Les rues de la capitale marocaine Rabat ont été le théâtre dimanche, à la veille de la commémoration du premier anniversaire de l'opération "Déluge d'Al-Aqsa", d'une marche populaire massive pour exiger la fin de la normalisation et l'annulation des accords entre le Maroc et l'entité sioniste qui poursuit sa double agression

destructrice contre les deux peuples Palestinien et Libanais. La marche, organisée sous le slogan "Déluge d'Al-Aqsa, jusqu'à la libération de la Palestine et la fin de la normalisation", a commencé avec la participation d'organisations politiques, syndicales et associatives et des organisations de défenses des droits de l'homme, en plus de toutes les franges de la société marocaine. Elle s'est tenue en réponse à l'appel lancé par le "Groupe d'action nationale pour la Palestine", qui comprend plus de 20 organisations anti-normalisation, comme le "Front marocain de soutien à la

Palestine et contre la normalisation" et "l'Espace marocain des droits humains". Vêtus de keffiyehs et arborant des portraits de victimes de l'agression sioniste, les participants à la marche ont notamment scandé des slogans hostiles à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, tels que "le peuple veut abolir la normalisation", "citoyens, boycotez les marchandises des sionistes", et appelé à faire pression pour mettre fin aux agressions génocidaire de l'entité sioniste contre Gaza et le Liban. Lors de la manifestation qui s'est déroulée devant le siège du Parlement, des drapeaux

palestiniens ainsi que des banderoles de soutien à la Palestine et à la lutte du peuple Palestinien ont également été brandis. Le "Groupe d'action nationale pour la Palestine" a notamment renouvelé son appel à la fermeture du soi-disant "bureau de liaison sioniste à Rabat et la fin à toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, en signe de respect de la volonté populaire exprimée lors de milliers de rassemblements, de centaines de marches organisées à travers tout le territoire marocain et de nombreuses pétitions signées par des milliers de Marocains".

SYRIE

La défense antiaérienne intercepte des "cibles ennemies"

La défense antiaérienne syrienne a intercepté des "cibles ennemies" dans le centre du pays, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle syrienne Sana. "Nos moyens de défense antiaérienne interceptent des cibles ennemies dans l'espace aérien de la région centrale", a indiqué Sana, sans plus de détails. L'Observatoire syrien des

droits de l'homme (OSDH) a de son côté fait état de plusieurs raids sionistes contre la ville de Homs et la province est de Hama. Plus tôt dimanche, un raid sioniste avait visé des camions d'aide humanitaire en provenance d'Irak à Homs, dans le centre de la Syrie, faisant trois blessés, selon l'ONG. Les agressions de l'armée sioniste ont augmenté ces

derniers jours, notamment à la frontière entre le Liban et la Syrie, où quelque 310.000 personnes fuyant les attaques aériennes sionistes sur le Liban depuis le 23 septembre sont passées en Syrie. Vendredi, une frappe aérienne sioniste a coupé la route entre le Liban et la Syrie, empruntée ces derniers jours par des dizaines de milliers de déplacés.

RÉFÉRENDUM

Le Kazakhstan a voté pour construire sa première centrale nucléaire

Les Kazakhs ont voté dimanche lors d'un référendum en faveur de la construction de la première centrale nucléaire de ce pays d'Asie centrale, premier producteur mondial d'uranium mais manquant d'électricité. D'après deux sondages dif-

fusés sur la télévision publique après la fermeture des bureaux, le "oui" l'a emporté avec environ 70% des voix. La Commission électorale, qui a annoncé une participation de 63,87%, doit communiquer lundi les résultats définitifs. Le président Kassym-Jomart

Tokaïev a indiqué dimanche préférer un "consortium international composé d'entreprises mondiales dotées des technologies de pointe", pour la construction de cette centrale nucléaire. Selon lui, il s'agira du "plus grand projet de l'histoire du Kazakhstan indépendant".

GHAZA

Martyrs et blessés lors de violents bombardements sionistes

Plusieurs martyrs et blessés ont été enregistrés lundi matin dans la bande de Ghaza après de violents bombardements de l'armée sioniste contre des habitations de l'enclave, rapporte l'agence palestinienne Wafa.

Au moins 11 Palestiniens, dont des enfants et des journalistes, ont été blessés dans un bombardement mené par un drone de l'armée sioniste qui a visé des tentes pour personnes déplacées à l'intérieur de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, dans la ville de Deir Al-Balah, dans le centre de la Bande de Ghaza, indique Wafa citant une source médicale de l'hôpital selon laquelle des blessés ont reçu des soins immédiats sur place alors que les conditions humanitaires des malades se sont détériorées suite aux attaques continues de l'occupant sioniste.

D'autre part, un raid aérien de l'aviation sioniste a ciblé la région orientale de la ville de Ghaza, faisant un certain nombre de martyrs et de blessés, alors que l'agression sioniste contre la population palestinienne de l'enclave et les camps de réfugiés se poursuit mainte-



nant depuis une année. D'autre part, les forces d'occupation sionistes ont attaqué dans la nuit de dimanche à lundi les villes de Tulkarem et Jénine, en Cisjordanie occupée, faisant un certain nombre de

blessés, ajoute Wafa. A Jénine, des véhicules militaires de l'armée sioniste, accompagnés de bulldozers, ont pris d'assaut la ville, et se sont dirigés vers plusieurs quartiers, précise Wafa. Le bilan de cette agression sio-

niste qui a tourné au génocide dans la bande de Ghaza est de 41 870 martyrs, plus de 97.166 blessés, dont la plupart sont des enfants et des femmes et des milliers de disparus.

R.I

LIBAN

2.083 martyrs suite aux agressions sionistes depuis octobre 2023

Le ministère libanais de la Santé a annoncé hier que le bilan de l'agression sioniste contre le pays a atteint 2.083 martyrs et 9.869 blessés, depuis octobre 2023.

Un communiqué publié par le Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère indique que "dimanche, les raids de l'ennemi (sioniste) contre les villes et villages des gouvernorats du Mont-Liban, du Sud, de Nabatieh, de la Bekaa et de Baalbek-Hermel ont fait 22 morts et 111 blessés".

Cela porte le bilan total des martyrs depuis le début de l'agression sioniste en octobre 2023 à 2.083, et celui des blessés à 9.869, selon le centre.

Dans le sud, l'armée sioniste a lancé une série de raids visant plus de 30 villes et villages du district de Tyr, en une demi-heure, selon l'agence de presse libanaise ANI.

Les avions de guerre de l'armée sioniste ont également lancé six raids sur la ville de Zaratia, dans le district de Sidon, dans le gouvernorat du Sud.

A Nabatieh, des avions de guerre sionistes ont lancé lundi après-midi une série de raids ciblant les villes de Nabatieh, Al-Fawqa, Jibshit et la zone de la corniche de la ville de Jbaa. La ville de Harouf, dans le même gouvernorat, a également fait l'objet d'un certain nombre de frappes aériennes visant les environs de l'école Nouveau Liban, selon l'agence de presse libanaise.

Les avions de l'armée sioniste ont lancé aussi une frappe aérienne ciblant les environs du complexe médical "Madrar" dans la ville de Shokin à Nabatieh.

Depuis le 23 septembre dernier, l'armée sioniste a intensifié son agression contre le Liban, à travers des frappes aériennes qui ont même ciblé la capitale Beyrouth, en plus d'une incursion terrestre menée dans le sud.

Selon des chiffres officiels, 1.251 personnes sont mortes en martyrs et 3 618 autres ont été blessées, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, et plus de 1,2 million de personnes déplacées, entre le 23 septembre et lundi après-midi.

R.I

APRÈS SON ÉCHEC À AFFAIBLIR LA RÉSISTANCE À GHAZA

L'entité sioniste se venge en détruisant les infrastructures et les établissements éducatifs

Une année tragique est passée durant laquelle l'armée de l'entité sioniste a livré une vengeance déchaînée contre les civils dans la bande de Ghaza après avoir échoué à affaiblir la résistance palestinienne, au mépris des lois internationales et du droit humanitaire.

Faisant fi du Droit international qui interdit de porter atteinte aux civils ou de cibler les infrastructures comme la centrale électrique, les réseaux d'eau et d'assainissement et les logements, l'occupation sioniste poursuit ses agressions en bombardant les établissements éducatifs, une violation flagrante des dispositions du Droit international qui garantit le droit à l'enseignement en tout temps et en toutes circonstances.

Cibler les infrastructures vitales est désormais l'objectif majeur de la politique destructrice de l'occupation qui a lancé 82.000 tonnes d'explosifs sur la bande de Ghaza depuis le début de l'agression, portant les pertes directes initiales à 33 milliards de dollars, en plus de la destruction de 700 puits, 330.000 mètres de réseaux d'eau et 3.130 km de réseaux électriques, sans compter la destruction de 200 établissements publics et les attaques contre 183 centres de refuge qui abritaient plus de deux millions de Palestiniens.

Par ailleurs, plus de 461 écoles et universités ont été détruites par l'occupation, certaines complètement et d'autres partiellement, sans parler des 115 scientifiques, enseignants universitaires et chercheurs qui ont été exécutés, outre 750 enseignants et plus de 11.500 étudiants tués.

Avec le début de l'année scolaire sur tous les territoires palestiniens, il était prévu

que près de 58000 enfants de moins de 6 ans entament leur première année scolaire à Ghaza mais la guerre qui se poursuit depuis un an, a imposé une toute autre réalité. Ces derniers ont rejoint les 625 000 enfants qui ont perdu une année d'apprentissage scolaire en raison de la fermeture de toutes les écoles à Ghaza ce qui menace leur avenir, selon l'UNICEF.

L'UNICEF appelle à trouver des alternatives pour assurer l'éducation des enfants dans la Bande de Ghaza et soutenir le droit à l'enseignement pour les prochaines générations en Palestine, sachant que l'organisation onusienne et d'autres organisations gèrent 175 centres d'éducation provisoires, la plupart ayant été créés fin mai dernier et présenté leurs services à 30000 élèves avec la participation de près de 1200 enseignants bénévoles. Ces centres assurent des cours de lecture, d'écriture et de calcul outre des activités de soutien psychologique et de développement personnel.

Malgré les atrocités commises par l'occupation sioniste, la société palestinienne fait preuve d'une résistance unique et constante, la résilience au quotidien faisant partie intégrante de la culture de résistance qui permet aux Palestiniens de survivre et de poursuivre leur lutte pour la liberté et la dignité.

Dans une déclaration à l'APS, le vice-président du Conseil des secrétaires de l'Université islamique de Ghaza (UIG), Kamalain Shaath, ainsi que le maître de conférences à l'Université islamique de Ghaza, Mohammed Migdad, ont affirmé que "le processus éducatif dans la bande de Ghaza est en arrêt depuis un an et demi, et les écoles ont été partiellement ou complètement détruites, d'autres ont

été transformées en abris pour les déplacés dont les maisons ont été bombardées, et par conséquent plus aucun lieu n'est propice à l'enseignement", rappelant "qu'environ 700 écoles sont à l'arrêt, de même pour les universités, dont 80% des facultés et établissements de l'enseignement supérieur (+20) ont été détruits avec plus de 10.000 étudiants tombés martyrs et plus de 40.000 blessés".

"La situation est catastrophique", a insisté M. Kamalain Shaath, notant "qu'à l'heure actuelle certaines catégories n'ont aucune chance d'accéder à l'éducation et à l'enseignement, étant sans abri et sans refuge".

"La plupart des palestiniens se sont réfugiés dans d'autres habitations avec d'autres familles, ou dans des abris et des camps de réfugiés, des écoles et des établissements éducatifs en général, qui sont déjà saturés, et là l'on trouve relativement une activité éducative et quelques valeurs éducatives avec 10 à 15% d'élèves seulement".

L'intervenant a relevé que l'impact sévère de l'agression sur les enseignants et les étudiants, sur les plans psychologique et social en raison des bombardements incessants ciblant les bâtiments et les personnes, outre la question du déplacement d'un lieu à un autre, des conditions de vie pénibles et de l'accès difficile à la nourriture et aux produits de première nécessité.

Shaath a en outre souligné que le nombre important de martyrs, de blessés et de détenus avait grandement impacté les populations, notamment les enfants et les femmes, ajoutant que "ces destructions massives ont affecté les relations sociales entre les familles".

"Aujourd'hui, plusieurs familles sont réfu-

giées dans une seule maison, ou une salle de classe ou dans des tentes rapprochées, ce qui a entraîné des tensions dans les relations sociales mais aussi des élans de solidarité entre les gens".

De son côté, l'enseignant Mohamed Migdad a précisé qu'"après une année tragique, les universités ont tenté de poursuivre l'enseignement en ligne, mais ces tentatives ont échoué en raison de la faiblesse de l'infrastructure numérique, de la destruction des réseaux, du manque d'accès à Internet pour les étudiants et les enseignants, des affres des agressions continues", soulignant que "nombre d'universités ont perdu un grand nombre de leurs employés et de leurs étudiants, dont des centaines voire des milliers sont tombés en martyrs".

Quant aux écoles, étatiques ou privées, ou relevant de l'"UNRWA", la plupart ont été détruites, poursuit-il, ajoutant que celles qui restent servent de centres de refuge. Il a également souligné que la situation sécuritaire a eu un impact négatif sur la poursuite du processus éducatif, relevant que "l'année prochaine risque aussi d'être perdue vu l'incertitude qui plane autour de la fin ou de la poursuite de la guerre".

Concernant les premières tentatives dans les centres de refuge, Mohamed Migdad a indiqué qu'il s'agissait d'"initiatives d'enseignement informel, telles que l'alphabetisation, l'enseignement préscolaire outre des cours de mathématiques, de physique et l'enseignement du Coran, ainsi que des séances de divertissement et des concours". "L'enseignement et l'apprentissage officiels ne sont pas disponibles dans les centres", a-t-il dit.

R.I

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE À BEJAIA 9 troupes de huit pays participent à la 13^{ème} édition

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13^e édition du festival international du théâtre de Bejaia prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants.

Le commissaire du festival, Slimane Benaissaa a mis en exergue, dimanche, dans une conférence de presse les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4^e art et l'univers artistique en général. Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y associer le grand public. Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville.

C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4^e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent. D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette année. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF". La première dont le déroulement est prévu au théâtre



Abdelmalek Bouguermouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental. La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta.oua ana" (Moustaghanem), Anz.ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "Asdefef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El

qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa). Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Bejaia, et une série de conférences sur la sauvagerie que subit le peuple palestinien et qui viendra en appont au spectacle prévu par la troupe palestinienne. Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental, et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héros du panafricanisme, patrice Lumumba.

R.C

Les journées internationales du monodrame du Caire: "Scorpion" remporté le prix du meilleur spectacle

Les journées internationales du monodrame du Caire: "Scorpion" remporté le prix du meilleur spectacle. Les journées internationales du monodrame du Caire(Cairo Days International Monodram) ont rendu un hommage à la superstar égyptienne Nelly et à l'artiste tunisien Mounir Al-Irgui lors de la cérémonie de clôture du festival samedi soir, à l'Opéra de la capitale égyptienne. Ont pris part à cette édition plus de 20 représentations théâtrales issues de divers pays, dont, l'Algérie, la Palestine, le Soudan, la Jordanie, l'Irak, l'Italie, l'Espagne, la Hongrie, Oman, l'Arabie saoudite, la Tunisie, le Koweït, le Liban, le Canada, la Corée du Sud et la Grèce, aux côtés de l'Égypte. Le spectacle "Scorpion" du réalisateur

espagnol Roman Podolski a remporté le prix du meilleur spectacle théâtral et il a également remporté le prix du meilleur acteur José Antonio, pour le même spectacle, tandis que le Jordanien Iyad Al-Raymouni a remporté le prix du meilleur réalisateur pour son show "Raheel". Les prix du concours d'écriture de monodrame ont été remportés par l'Égyptien Najah Abdel Nour, qui a remporté la première place pour le texte "M. Tamam". L'auteur égyptien Khaled Tawfik a remporté la deuxième place pour le texte "Demain, j'achète des ailes" et pour la troisième place, le prix a été attribué exæquo entre Mounir Radhi d'Irak pour le texte "Lady Macbeth" et l'auteur Saed Attour pour le texte "The Dressmaker" du Maroc.

Les prix du jury de la critique ont été décernés : La première place est revenue à l'égypto-saoudienne "Yaoumiat Rajol Mahzoum" du réalisateur Matar Zayed, la deuxième place est revenue au spectacle émirati "Qatrah" du réalisateur Saeed Al Harsh, et la troisième place est revenue show omanais "Al Samaka" du réalisateur Ossama Zayed.

N.H

Le Joker : Folie à deux, en tête du box-office nord-américain

Le Joker : Folie à deux", avec Joaquin Phoenix et Lady Gaga, est arrivé en tête du box-office nord-américain ce weekend, devant "Le robot sauvage". Ce nouvel opus du Joker, l'ennemi juré de Batman, est au croisement de la comédie musicale et de l'univers de comics, et a été réalisé à nouveau par Todd Phillips. Le film produit par Warner Bros engrange 40 millions d'USD pour son premier week-end de sortie au Canada et aux États-Unis. Il devance Le robot sauvage, une fresque de science-fiction du studio d'animation DreamWorks, qui réalise 18,7 millions d'USD de bénéfices de vendredi 4 octobre à dimanche 6 octobre. Dans ce long métrage d'animation, le robot Roz - dont la voix anglaise est incarnée par l'actrice oscarisée Lupita Nyong'o - se retrouve sur une île inhabitée à la suite d'un typhon. Pour survivre, elle se lie d'amitié avec les animaux de la forêt. En troisième position, on trouve Beetlejuice Beetlejuice, de Tim Burton et son royaume des morts avec 10,3 millions d'USD. Michael Keaton y rendosse à 73 ans le costume rayé du sinistre et farceur "bio-exorciste" tentant de rallier le monde des vivants. Le Top cinq se complète de Transformers : Le Commencement, de Paramount, qui gagne 5,3 millions d'USD, suivi de Ne dis rien d'Universal, avec 2,8 millions.

Les films palestiniens à l'honneur au Festival international du film de Sharjah

La 11^e édition du Festival international du film de Sharjah pour les enfants et les jeunes projetera 98 films de 28 pays du 6 au 12 octobre 2024. Le Festival international du film pour enfants et jeunes de Sharjah (SIFF) a débuté samedi. L'édition de cette année met en lumière les films et les cinéastes palestiniens. Selon la directrice générale du festival, Sheikha Jawaher bint Abdullah Al Qasimi, il vise à célébrer la Palestine et la qualité particulière de ses films, qui ont influencé le cinéma arabe depuis les années 1920. Le festival présentera un total de 98 films allant des courts métrages aux longs métrages et documents, provenant du monde arabe ainsi que de Corée du Sud, d'Espagne, d'Allemagne, de France et de Russie. En plus des projections, le SIFF offre aux cinéastes une plateforme d'apprentissage et de réseautage. Plusieurs tables rondes auront lieu tout au long de la semaine, sur des sujets tels que le pitching pour les cinéastes indépendants, les effets visuels et l'animation, la distribution de films, la production de contenu pour enfants et l'avenir du cinéma palestinien.

N.C

Adele Lim à la barre de "Princesse malgré elle 3"

Disney a trouvé une réalisatrice pour "Princesse malgré elle 3". Adele Lim réalisera le film qui marquera le retour d'Anne Hathaway. Lim, qui a plus de deux décennies d'expérience à Hollywood, a coécrit les succès Crazy Rich Asians et a également travaillé sur Raya et le Dernier Dragon en 2021. Adele Lim a exprimé son enthousiasme pour ce projet : "En tant que fan inconditionnelle du premier Princess Diaries, je suis très enthousiaste à l'idée de participer à la réalisation de la troisième itération de cette franchise bien-aimée. Nous sommes impatients de célébrer les principes fondamentaux du pouvoir féminin, de la joie et du mentorat avec les spectateurs du monde entier." Sorti en 2001, "Princesse malgré elle" est une comédie réalisée par Garry Marshall et produite par Walt Disney Pictures. Le film, librement adapté du roman pour jeunes adultes de Meg Cabot publié en 2000, a été scénarisé par Gina Wendkos. Il marque les débuts au cinéma d'Anne Hathaway, aux côtés de Julie Andrews, célèbre pour son rôle dans Mary Poppins. L'histoire suit Mia Thermopolis, une adolescente américaine réservée, qui découvre qu'elle est l'héritière du trône d'un royaume européen. Sous la guidance de sa grand-mère, la reine interprétée par Julie Andrews, Mia doit choisir entre accepter son héritage royal ou renoncer à son titre pour toujours. Le film a propulsé Anne Hathaway sous les feux de la rampe à Hollywood. En 2004, une suite intitulée "Un mariage de princesse" a vu le jour, rencontrant un succès similaire.

N.C

Better Man : le biopic de Robbie Williams arrivera bientôt

Paramount Pictures a dévoilé la bande-annonce de "Better Man". C'est un film biographique musical qui retrace la vie de l'icône pop britannique Robbie Williams. Il présente le chanteur sous les traits d'un homme singe, une représentation qui, selon le réalisateur Michael Gracey, reflète la perception que l'artiste avait de lui-même. Le film explore l'ascension fulgurante de Williams, sa chute dramatique et sa résurgence impressionnante. Il suit son parcours depuis son enfance, son succès avec le boysband "Take That", jusqu'à sa carrière solo exceptionnelle, tout en mettant en lumière les défis liés à la célébrité. Réalisé par Michael Gracey, et écrit par Michael Gracey, Simon Gleason et Oliver Cole, Better Man comprend à son casting : Jonno Davies, Steve Pemberton, Damon Herriman, Raechelle Banno, Alison Steadman, Kate Mulvaney, Frazer Hadfield, Tom Budge et Anthony Hayes.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Koh-Lanta

21h10



Les rebondissements continuent de rythmer cette nouvelle saison de Koh-Lanta. En plus de la tribu maudite, les aventuriers ont été témoins d'un abandon, cette fois pour des raisons non médicales.

france 3 Tom et Lola

21h05



Un corps sans vie, poignardé dans le dos, est découvert dans la nacelle d'une montgolfière, plongeant Tom et Lola dans une enquête complexe.

M Tulsa King

21h10



Dwight est surpris d'apprendre que sa famille mafieuse n'a plus rien pour lui à New York. Il est donc envoyé à Tulsa, dans l'Oklahoma.

C8 Samba

21h20



Samba, un sans-papiers sénégalais, vit en France depuis 10 ans en multipliant les petits boulots dans la restauration. Malgré de nombreuses tentatives, il n'a jamais pu régulariser sa situation.

Jupiter : le destin de l'univers

TFX

21h05



Jupiter Jones, dont les parents ont connu un destin tragique, est une immigrée clandestine qui travaille comme concierge à Chicago.

N2 Exodus : Gods and Kings

21h10



Les Hébreux sont les esclaves des Egyptiens. Ramsès, fils impétueux du pharaon Séthi, et Moïse, un homme pondéré, élevé comme son frère, sortent victorieux d'un combat contre l'armée hitite.

Jack le chasseur de géants

6ter

21h10



Quand Jack était un petit garçon, son père lui racontait une légende selon laquelle les moines, cherchant à atteindre le paradis, utilisèrent des graines magiques pour monter jusqu'aux cieux.

Al Pacino confie avoir failli mourir il y a quatre ans



Un drame évité. L'acteur Al Pacino, âgé 84 ans, est revenu sur un épisode qui aurait pu mal finir. La star du Parrain, dont les mémoires "Sonny Boy", sortiront le 18 octobre prochain aux éditions du Seuil, a confié dans une interview avoir frôlé la mort il y a quatre ans, alors qu'il était traité pour une infection au coronavirus.

"Je n'avais plus de pouls", a raconté l'acteur oscarisé se remémorant : "C'était vraiment - vous êtes là, vous n'êtes pas là".

L'artiste, qui se trouvait chez lui au moment des faits, est revenu précisément sur ce qu'il s'est passé, expliquant ne pas s'être senti bien, "exceptionnellement pas bien", puis avoir eu de la fièvre, s'être déshydraté et avoir demandé à ce que l'on appelle une infirmière.

"J'étais assis dans ma maison et j'ai disparu. Comme ça. Je n'avais plus de pouls", a-t-il alors raconté avant de préciser que les secours étaient intervenus rapidement.

"En quelques minutes, ils étaient là - l'ambulance devant ma maison. Il y avait environ six ambulanciers dans le salon, ainsi que deux médecins, et ils portaient des tenues qui donnaient l'impression qu'ils venaient de l'espace ou quelque chose comme ça. C'était un peu choquant d'ouvrir les yeux et de voir ça. Tout le monde était autour de moi et me disait : "Il est revenu. Il est là"".

Al Pacino a par ailleurs comparé cette expérience à l'œuvre de Shakespeare et l'une de ses répliques les plus connues, expliquant : "C'était fini. Comme le dit Shakespeare dans Hamlet, "Plus rien. Être ou ne pas être"".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous font dire amen !2 Guidait par la flèche.3 S'intéressent à leurs portugaises...4 Voyelles.- Voilier.5 Commune suisse.6 Une maison basque.- Font des opérations.7 Ota l'âme.- Etat d'âme.8 N'a plus de noeud.- Mousse.9 Domaine de rosignol.10 Agents de liaison.

Verticalement

- 1 Théorie de la génération spontanée.2 Arséniosulfures.3 Radical chinois.- Part qui part.4 Ville australienne.5 Du blé récolté mais pas semé !- A l'origine du monde ?6 Edicule.- En 17.7 Pas complètement à l'aile.- Opérateur booléen.8 Donne accès.- Fils trouvant ça délicat !9 Oeuvre d'une balance.10 Chalcogène.- Passées à la chaîne.

Mots croisés grille N° 1018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Apicomplexes.2 Met sur le pavé !3 Ville américaine.4 Homme de lettres, paradoxalement !- La grammaire coranique.5 Chargées.6 Nomenclature combinée.- Convertible.- Personne fut sauvé par son voile...7 Espèce de Forward.- Personnification de la vue.8 Etarquai.- Hélas, Hitler ne la prêtait pas souvent !9 Argentine du passé.- Commune du 74.10 Evénements récents.- Moine irlandais allongé par la sainteté normande !

Verticalement

- 1 Une prune !2 Produit chimique.3 Fumait des gauloises...- Son creux signa l'abolition de ses privilèges !4 Bonnes âmes.5 Philosophe grec.6 Un brin de lumière.- Chevales.7 Cité grecque.- Flèche japonaise.8 Célèbre jazzwoman (2 mots).9 Cardinaux.- Rivière berrichonne.10 Planches sur de l'or...

Les réserves de change en légère hausse en septembre

Les réserves de change de la Chine ont totalisé 3.316,4 milliards de dollars fin septembre, en hausse de 28,2 milliards de dollars, soit 0,86%, par rapport à fin août, selon des données officielles publiées hier. L'indice du dollar a baissé et les prix des actifs financiers mondiaux ont généralement augmenté le mois dernier, a noté l'Administration chinoise des changes. Les effets combinés de la conversion des devises et des changements de prix des actifs ont conduit à l'augmentation des réserves de change de la Chine en septembre, a ajouté l'administration.

SÛRETÉ D'ALGER

Démantèlement d'un groupe criminel et saisie de 4400 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la 8e Sûreté urbaine de Dely Ibrahim

relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes". Cette opération a été menée suite à "l'exploitation d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte", a ajouté le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'agent en monnaie nationale de 54,180 millions de DA provenant du trafic et d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons. Les

mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent pour détention et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

NIGERIA

350 décès dus au choléra au cours des neuf premiers mois de l'année

Plus de 350 personnes sont mortes du choléra au Nigeria au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 239% par rapport à la

même période de l'année dernière, selon les données du Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) publiées hier. Le NCDC a déclaré que "359 personnes étaient décédées entre janvier et septembre, contre 106 au cours de la même période l'année dernière". Le nombre de cas suspects de choléra a également augmenté, passant de 3.387 l'année précédente à 10.837, la plupart des personnes touchées étant des enfants de moins de cinq ans, d'après l'organisme. Lagos, la capitale commerciale du pays, a enregistré le plus grand nombre de cas, a déclaré le NCDC. Les autorités du nord-est de Borno ont déclaré vendredi qu'une épidémie de choléra avait frappé l'Etat, qui est également confronté à des inondations qui ont déplacé près de 2 millions de personnes.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:23	12:38	13:53	18:22	19:41

Météo

Alger	☀️	27	Tizi Ouzou	☀️	29
Tiaret	☀️	30	Béjaïa	☀️	28
Constantine	☀️	29	Oran	☀️	30

UNIVERSITÉ DE MÉDÉA-NESDA

Signature d'une convention de partenariat

Une convention a été signée entre l'Université Yahia-Fares de Médéa et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour renforcer les relations de partenariat avec les structures de soutien à l'entrepreneuriat, a indiqué, hier, le rectorat. La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'Université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants à travers la promotion et l'encouragement de leur esprit entrepreneurial,

a expliqué le recteur, Djaafar Bouarroui. Au titre de cette convention, les étudiants vont bénéficier d'orientation, d'encadrement et de qualification en phase de post-graduation, en sus de sessions de formation spécialisée pour développer leurs compétences dans la conduite de projets, a-t-il ajouté. Selon le recteur, la convention de partenariat est une "opportunité supplémentaire" pour les étudiants, susceptible de les aider à proposer des projets innovants et à faciliter leur intégration dans le circuit économique.

TIZI-OUZOU

Perturbation de la distribution d'eau aujourd'hui dans trois communes

Le programme de distribution d'eau potable sera perturbé dans trois communes de la wilaya de Tizi-Ouzou demain mardi pour les besoins d'engagement de travaux de remplacement de conduites du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a annoncé, hier, l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), dans un communiqué. Cette perturbation, prévue à partir de 8h, est due à la poursuite des travaux de réhabilitation de la chaîne de Tassadort, dont la première phase a été réalisée le début de ce mois d'octobre. Elle impactera la commune de Beni Zmenzer en totalité et celles de Beni Douala et de Tizi-Ouzou en partie, selon la même source. Celle-ci a précisé que concernant la commune du chef-lieu

de wilaya, seuls les villages d'Ait Hessane et Bouhinoune-haut seront concernés par cette perturbation. "L'engagement de travaux de raccordement et de mise en service d'un nouveau tronçon de conduites d'AEP de 700 mm de diamètre dans le cadre du projet de réhabilitation des tronçons de conduites de refoulement de la chaîne de Tassadort, sur le chemin de wilaya (CV) 2 à hauteur du village Ait Ouaneche (Beni Zmenzer), sera à l'origine de cette perturbation", a expliqué l'ADE. Ces travaux sont prévus pour une durée de 24h, a-t-on ajouté en informant que d'importants moyens humains et matériels seront déployés pour l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.

SÉTIF

Au moins 29 blessés dans le renversement d'un bus

Un accident de la route s'est produit, hier matin dans la wilaya de Sétif, plus précisément dans la région d'Ain Azal. Selon la Protection civile, un bus de transport de voyageurs a dévié de sa trajectoire avant de se renverser dans la localité de Mechta Ouled Hedjidoj. Les services de la Protection civile sont rapidement intervenus sur les lieux. Le bilan provisoire fait état de 29 personnes blessées. Les victimes ont toutes subi des blessures légères, rassure la même source, précisant qu'elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être transportées vers l'hôpital local pour des examens complémentaires. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

D'autre part, un communiqué de la Protection civile a indiqué, hier, que deux personnes sont décédées et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas de M'sila (1 incendie), Tindouf (1) et Illizi (1), note la même source. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis, pour sa part, l'extinction de 14 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, a ajouté la même source.

ÉPIDÉMIES DANS LE SUD

Les nouvelles instructions de Saihi



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, hier, une réunion de coordination par visioconférence avec les directeurs de la santé et de la population des wilayas du Sud. L'événement a vu la participation de cadres de l'administration centrale, du directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux, ainsi que des représentants de l'Institut national de santé publique et de l'Institut Pasteur d'Algérie. Selon un communiqué du ministère, à la suite de la présentation faite par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, le Dr Djamel Fourar, il a été constaté une baisse du taux d'infection dans ces régions et une stabilisation de la situation sanitaire. Ce recul témoigne d'une maîtrise significative de la propagation de l'épidémie. Face à ces développements positifs, le ministre a donné plusieurs direc-

tives. Il a ordonné «de maintenir la surveillance de la situation sanitaire jusqu'à l'éradication complète de l'épidémie, tout en veillant à ce qu'elle ne se propage pas vers d'autres régions. Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir un haut niveau de vigilance pour éviter toute recrudescence de l'épidémie», a précisé la même source, affirmant que le ministre a souligné «l'importance de poursuivre l'approvisionnement des wilayas concernées en médicaments, sérums antidiphthériques et vaccins». Il a, par ailleurs, réitéré «la nécessité de renforcer la vaccination comme mesure préventive, en atteignant un taux de couverture vaccinale de 90 % parmi les résidents, quelle que soit leur nationalité. En outre, le protocole de traitement actuellement en vigueur, qui a démontré son efficacité dans la maîtrise rapide de la situation, doit être maintenu». D'autre part, M. Saihi a

insisté sur l'importance de la coordination multisectorielle comme un outil clé pour lutter efficacement contre ce type de maladie», ordonnant également «l'envoi de missions médicales supplémentaires provenant de wilayas voisines, qui travailleront selon un système de rotation hebdomadaire». Ces équipes viendront en renfort pour soutenir les personnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé des zones touchées et des régions avoisinantes, afin de garantir le traitement de tous les cas recensés. De plus, toute personne suspectée d'être infectée devra être soumise aux tests nécessaires. Enfin, le ministre a annoncé «l'envoi, ce mercredi (demain, ndr) et dimanche prochain, d'équipements médicaux supplémentaires, notamment des concentrateurs d'oxygène et des médicaments, à destination des zones frontalières».